



Réunion de présentation des activités périscolaires

Réunions plénières

28 Septembre 2019

Présents

Anne Fommarty : Adjointe au Maire aux affaires scolaires
Valérie Paul – enfance, jeunesse, ATSEMS
Anne Caspar – Enfance, culture, sports, séjours
Responsables des référents temps périscolaires des écoles de la Garenne
Responsable Handicap

Présentation de chaque référent

Nouveauté cette année : Un référent est nommé par école pour le temps scolaire (Accueil du matin, pause méridienne, accueil du soir, centre de loisirs du mercredi). Même si cette personne n'est pas présente sur tout le temps, cela devrait faciliter d'avoir un seul point de contact.

Depuis le début d'année scolaire, chaque mercredi Mme Marquis et Mme Paul se rendent sur un des centres de loisirs, dès les inscriptions des enfants.

Présentation de chaque référent

- Modules découvertes le matin
- Centre de loisirs l'après-midi
- Possibilité de s'inscrire aux modules de langues (du CE1 au CM2) et étendus aux CPs cette année : Dès qu'on s'inscrit on s'engage sur toute la période jusqu'aux prochaines vacances et donc la facturation sera faite sur toute la période complète que l'enfant vienne ou non.

Cantine

Les parents qui souhaitent que leur enfant ne mange pas de porc doivent impérativement le déclarer en mairie. De nombreux oubliers ont été constatés cette année. Un mail de rappel va être envoyé aux parents.

Carte badge

Rappel sur la **nécessité d'avoir sa carte pour badger** le matin (y compris le mercredi) afin de pouvoir commander le nombre de repas suffisant ; ne pas hésiter à photocopier du code barre de la carte AGIL (pour pallier aux pertes éventuelles ou faciliter le cas des familles séparées)

Coût d'une nouvelle carte : 12€

Horaires

- Il est important de respecter les horaires (beaucoup de dérives observées)
- Arrivée le mercredi matin à 9h au plus tard (ensuite, les enfants sont refusés)
- Les enfants doivent être récupérés le soir au plus tard à 18h45 (tous les jours de la semaine)
- Penser à appeler l'école et prévenir de tout retard (pb transport ou autre) qui doit rester exceptionnel, idéalement 15 minutes avant la fermeture
- Communiquer tout changement de situation, adresse et téléphone
- Prévenir si l'enfant doit quitter l'école plus tôt (ex : rdv médical)
- Faire des autorisations écrites pour les personnes autorisées ponctuellement à récupérer les enfants (si non signalée dans dossier du centre), possibilité de le faire le matin même

Navette

A faire remplir par les associations, à déposer impérativement au centre de loisirs, si possible la semaine précédent le début de l'activité afin que le nombre d'animateur / navette puisse être adapté

Sorties

Il est compliqué d'organiser des sorties le mercredi après-midi, car le plan vigipirate limite le périmètre possible. De plus, les enfants doivent être rentrés avant 17h (néanmoins possible dans certains centre ex : Guest)

Présentation M. Franck Florin, référent pour tous les groupes scolaires

Rôle : Accueillir au mieux chaque enfant présentant un handicap et « Détecer » les enfants présentant un handicap mais qui n'aurait pas de dossier établi, faire un suivi scolaire soumis au secret professionnel

Mise en place d'un livret d'accueil

Formation des animateurs, appartient au « réseau loisirs handicap92 »

referenthandicap@lagarenne-colombes.fr

Questions des parents

- Baisse de la qualité des activités proposées notamment pendant les vacances : réfuté par la mairie ...
- Possible de prévoir plus de sortie pendant les vacances scolaires : Il semblerait que ce soit prévu.
- NB : des sorties sont planifiées le mercredi dans certains centres (cf Guest)
- Possibilité d'avoir à l'avance (avant l'inscription) du programme du centre pendant les vacances : Rappel que chaque centre de loisirs a son propre programme suivant les « spécialités » des animateurs présents dans les centres.
- Navette : problématique car beaucoup d'enfant sur les 1ers mercredis, pas assez de place au foyer des arts où ils attendent avant d'être redispacher dans leur activité, la mairie est au courant et a pris des mesures en conséquence. A suivre ...
- Le nombre des enfants a augmenté : peut être dû au fait que maintenant les enfants peuvent venir uniquement pour prendre la navette sans s'inscrire au centre